

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 20 juin 2014 20h30

CONVOCAtion du 16-06-2014 avec à l'ordre du jour:

-SÉNATORIALES du 28-09-2014, ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

-Location, 8 place Saint-Médard: choix du locataire

-Compensations indemnitaires des agents territoriaux: travail de nuit et jours fériés, utilisation de la voiture

personnelle, vêtement de fonction

-Affaire ferroviaire

-Découpage régional

-Questions diverses

SÉANCE: débutée à 20h 30

Secrétaire de séance: M. Jean-Luc DIEUMEGARD

Sont présents les Conseillers Municipaux:

- | | |
|------------------------|----------------------------|
| 1- M. Christian FERRU | 9 |
| 2- M. Jean GRANDILLON | 10- M.Thierry MADÉ |
| 3- M. Philippe MARC | 11- M. Jean-Luc DIEUMEGARD |
| 4- M. Frédéric BAUDOIN | 12- M. Christian. FOUCHER |
| 5- M. Daniel BOUTHIER | 13 |
| 6 | 14- Mme Marianne JANUS |
| 7- Mme Marylène TEXIER | 15- M. Dominique HEISE |
| 8- Mme Sophie FOUGA | |

Excusés: M. Jean-Marc BLANCHET, Mme Marie-Christine MORIN, M. Claude BRISSET

Pouvoir de M. Claude BRISSET donné à M. Dominique HEISE

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christian FERRU le Maire.

La lecture des précédents comptes-rendus (du 30-04-2014 et du 19-05-2014) est donnée et sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Puis il est passé à l'ordre du jour:

I-ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

Pour cette élection, un bureau est constitué :4 membres sont désignés, M. Philippe MARC, Mme Sophie FOUGA ,Messieurs BOUTHIER ET GRANDILLON et M. Frédéric BAUDOIN comme secrétaire.

M. Christian FERRU, M. Frédéric BAUDOIN et M. Daniel BOUTHIER sont candidats pour être titulaires.

Après un vote à bulletin secret avec 13 suffrages exprimés avec 3 nuls :

- 10 voix pour M. Christian FERRU
- 10 voix pour M. Frédéric BAUDOIN
- 10 voix pour M. Daniel BOUTHIER

Ils sont élus tous les trois.

Mme Sophie FOUGA, M. Thierry MADÉ et M. Christian FOUCHER sont candidats pour être suppléants.

Après un vote à bulletin secret, avec 13 suffrages exprimés, avec 1 nul :

- 12 voix pour Mme FOUGA
- 12 voix pour Mr MADÉ
- 12 voix pour Mr FOUCHER

Ils sont élus tous les trois.

II-LOCATION, 8 PLACE SAINT-MÉDARD

Ce logement sera libre à partir du 01 juillet 2014 avec un loyer de 450€.

Plusieurs dossiers ont été reçus. La commission constituée de Mr le maire et de son 1er adjoint a du faire une première sélection en tenant compte des situations professionnelles , familiales et des préavis à respecter de chacune .

Le conseil retient la candidature de Mr et Mme MARTIN

Les nouveaux locataires souhaitent mettre un poêle à bois à leurs frais dans le logement. Le conseil donne son accord.

III-COMPENSATIONS INDEMNITAIRES DES AGENTS TERRITORIAUX

Le conseil municipal après en avoir délibéré:

DÉCIDE de mettre à disposition du personnel ,le véhicule communal pour les formations , portage de plis et de les indemniser sur ordre de mission en cas d'utilisation de leurs véhicules personnels suivant le tarif de remboursement fixé par l'administration,

PRÉCISE que les conditions particulières d'utilisation du véhicule communal seront notifiées sur les fiches de poste de chaque agent.

DÉCIDE de fournir des vêtements de travail tant pour les agents techniques pour leur sécurité que pour les agents chargés de l'accueil ou sous forme de prime

DECIDE D'indemniser les heures complémentaires ,supplémentaires normales , de nuit et weekend au tarif en vigueur tantt des agents de la fonction publique territoriale que les agents de droit privé.

IV-AFFAIRE FERROVIAIRE:

Dans le cadre de l'enquête publique sur le projet d'autoroute ferroviaire entre DOURGES (Pas de Calais)

et TARNOS (landes),Mme MESNARD, maire de Saint Jean d'Angély, a envoyé un courrier dans lequel elle se prononce contre la ligne de fret. Le conseil a décidé de ne pas donner suite , la lecture des documents fournis ne permettant pas de donner un avis.

V-DÉCOUPAGE RÉGIONAL:

M. BUSSEREAU, Conseiller Général, a envoyé une lettre en notant qu'il n'était pas d'accord avec le découpage actuel des régions. Il serait plutôt favorable à une région dirigée sur l'Aquitaine.

Le conseil, après délibération, y serait favorable aussi.

VI-INFORMATIONS :

- Un agent communal à temps non complet , sollicite Monsieur le Maire pour un temps plein,
- Un seul signaleur s'est fait connaître pour le Tour Poitou-Charentes du mardi 26 Aout 2014
- La fête de l'École aura lieu le 28 juin 2014 à partir de 15 h Mesdames et Messieurs les conseillers y sont conviés .
- Le 19 juillet 2014 sera célébré un mariage irlandais. La lecture des Actes sera faite en français et traduite en anglais. Cette traduction sera lue par M. Thierry MADÉ ou par M. Philippe MARC.
- Pour la restauration de la façade de l'église, un devis de 3962 € nous a été adressé.
- Pour la sécurisation et la remise en état de la rue principale du bourg, une estimation a été faite, 1 400 000 € au total, en sachant que la commune devrait en payer 30% soit 420 000 €.
- Un courrier a été envoyé à l'intention de l'entreprise Chavagne-Autos pour qu'elle procède au dégazage de ses cuves d'hydrocarbure.
- Pour la sécurité de la route aux abords des locaux d'Emmaüs, un étude est en cours.
- Les menus de la cantine concernant la période du début de septembre au début d'octobre ont été préparés le 17 juin 2014.
- La dernière pièce de la boucherie va pouvoir être peinte.
- La fille de M. Jacques MOINEAU se marie le 16 août 2014 et le Conseil a décidé de faire une tire-lire. Marylène TEXIER sera chargée de récolter l'argent.
- Un CAE embauchera le 1er juillet 2014 (M. Patrick CROIZET).
- Des personnes se sont fait présentées dans un village pour « un soi-disant « démarchage EDF...
- Le jeudi 3 juillet 2014 à 20h aura lieu une réunion de travail avec tous les membres du conseil municipal,

SÉANCE LEVÉE A 23H